

FICHE DE SIGNALEMENT – DEONTOLOGIE

Cette fiche vise à présenter le litige aux membres de la commission en demandant à chacune des parties de préciser :

- L'objet du signalement,
- Les griefs et ce qu'elles attendent de cette réunion de conciliation,
- Les justifications et preuves permettant d'établir la matérialité des faits exposés par la partie requérante.

La rédaction de ce document permet également aux parties de faire le point en amont de la réunion sur ce qu'elles attendent de l'intervention de l'Ordre.

Identité :

- **Architecte demandeur :**
 - Prénom NOM :
 - Inscrit depuis :
 - Numéro d'inscription :
 - Assureur :
- **Architecte défendeur :**
 - Prénom NOM :
 - Inscrit depuis :
 - Numéro d'inscription :
 - Assureur :

Objet du signalement :

Manquements déontologiques invoqués :

Contexte particulier :

A – Chronologie des faits concernés

Dates	Faits (preuves en pièces jointes)	Commentaires

B- Exposé concis des infractions au code de déontologie et articles associés

C – Ma demande : formaliser, chiffrer, estimer

D- Bordereau des pièces (contrat, échanges de mails, autorisations d'urbanisme, note d'honoraires ou autres preuves permettant d'étayer ma demande)

n°	Intitulé de la pièce	26	
1		27	
2		28	
3		29	
4		30	
5		31	
6		32	
7		33	
8		34	
9		35	
10		36	
11		37	
12		38	
13		39	
14		40	
15		41	
16		42	
17		43	
18		44	
19		45	
20		46	
21		47	
22		48	
23		49	
24		50	
25		51	